



CHANCELLERIE D'ÉTAT

BUREAU DE LA

COMMUNICATION

Filières professionnelles du Conservatoire de musique neuchâtelois : le dossier d'accréditation HES est prêt

– Le Département de l'éducation, de la culture et des sports communique:

Les travaux en vue de déposer une demande d'accréditation HES des filières professionnelles du Conservatoire de musique neuchâtelois se sont poursuivis au 2^e semestre 2006, à un rythme soutenu et sous la surveillance d'un comité de pilotage du Département de l'éducation, de la culture et des sports (DECS). Ainsi, le dossier de candidature du site neuchâtelois est maintenant prêt.

– Le canton de Neuchâtel attend désormais que les autorités de la Haute Ecole spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) se déterminent sur les suites du processus à mettre en place conjointement avec les cantons partenaires du Domaine musique. Pour rappel, les demandes d'accréditation HES n'émanent pas directement des cantons mais doivent être présentées par la HES-SO à la Confédération auprès de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT).

La candidature du Conservatoire de musique neuchâtelois se compose d'un dossier complet d'auto-évaluation, riche de 16 chapitres allant, par exemple, de l'intégration du site neuchâtelois dans le réseau de Suisse occidentale aux conditions d'admission des étudiants des filières professionnelles.

La finalisation de ce dossier de candidature répond à la volonté d'une majorité du Grand Conseil (59 voix contre 45), exprimée en juin 2006, de poursuivre les travaux en vue de déposer à l'horizon de la fin de l'année 2006 une demande d'accréditation pour le secteur professionnel du Conservatoire de musique neuchâtelois, qui compte actuellement quelque 150 étudiants.

Pour de plus amples renseignements :

René Michon, directeur de la formation professionnelle du Conservatoire de musique neuchâtelois, tél. 079 302 30 52.

– Neuchâtel, le 25 janvier 2007